



LIGUE DE PROVENCE DE BASKET BALL

45, Rue de la Maurelle 13013 MARSEILLE

☎ 04 96 13 05 60 - 📠 04 96 13 05 61

site : www.basketprovence.fr - Email : ligue@basketprovence.fr

Compte rendu du Comité Directeur du 16 juin 2012 à la Aix en Provence CD N° 01/2012-2013

Membres présents : BRUYERE Jean Pierre, CATOIRE Michel, CERASE Jean Louis, CHEVALIER Sylvie, CLEMENSON Lydia, CORDIER Adrien, HEINRICH Béatrice, LACOGNATA Chantal, LATIL Isabelle, LAVALLE Claude, LONG Morgan, MATHIEU Frédéric, NERIN Cyrille, PATENOTTE Daniel, PEREIRA Georges, PETITBOULANGER Arnaud, ROUGER Jean Claude, THOMAS Bernard, VAN HUFFEL Marie Pierre.

Membres excusés : ARNAUD Jean Louis, BELLUCCI Jean, CERASE Antoine, GIUITTA Henri, PELLOUX Amélie, SAVINA Pierre, ZAZZI Daniel

Ouverture du Comité Directeur à 09h30

Intervention de Jean Pierre BRUYERE :

L'assemblée générale électorale du 9 juin 2012 aux Pennes Mirabeau a rendu son verdict. A cet effet, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des clubs pour leur confiance, au travers du vote qu'ils ont exprimé.

Par les résultats sans appel, ils nous ont désignés clairement aux responsabilités pour gérer la Ligue de Provence lors du mandat 2012-2016.

J'adresse mes remerciements les plus affectueux et les plus sincères à vous tous, membres élus du nouveau comité directeur, concernant l'honneur que vous m'avez témoigné en me désignant une seconde fois à la Présidence de notre institution pour la conduire durant les 4 années à venir. J'accueille avec joie les élus novices qui trouveront pleine place dans l'équipe. Avec leurs attributions, ils participeront totalement à la vie de notre structure.

Eu égard à la confiance forte accordée et aux attentes légitimes, nos actions de bénévoles volontaires, pour nos clubs et leurs licenciés, doivent se concentrer sur le développement de notre sport, dans l'intérêt général, au service de tous. Je compte sur votre énergie, impartialité, dynamisme, clairvoyance et imagination pour la mise en œuvre d'une politique volontariste et créative, respectueuse de chacun, dans la collégialité et la convivialité.

Les décisions prises et les orientations choisies commandent cohérence, transparence et équité, en application des règles fixées à l'avance. Grâce à une évaluation continue des mesures retenues, nous devons analyser en permanence quelle modification apporter ou quelle autre disposition adopter pour booster notre basket en se questionnant toujours sur la pertinence et l'intérêt de nos choix.

La modernisation et l'expansion de notre territoire doit se poursuivre dans une harmonie évidente où nos quatre comités départementaux ont toute leur place et notre soutien le plus fort.

La formation de tous les acteurs du basket, en vue d'élever concrètement le niveau technique, constitue une priorité. Pour cela, nous devons amplifier et combiner nos efforts avec les clubs en travaillant de concert.

Continuons et concrétisons ENSEMBLE la marche en avant de notre Ligue de Provence dans des valeurs nobles, des échanges intelligents, une imagination productive, une innovation débordante, fondés par les maîtres mots exigence et qualité.

A vous tous je souhaite un excellent mandat... Que le Basket Provençal gagne et grandisse !... C'est mon vœu le plus cher.

Avant de présenter sa proposition de Comité Directeur, Jean Pierre BRUYERE rappelle le devoir de présence des membres aux Comités et Bureaux Directeurs au cours du mandat.

Elections statutaires : Cyrille NERIN

Le Président Jean Pierre BRUYERE propose :

- Election du Vice-président : Bernard THOMAS (16 pour - 2 nuls -1 contre)
- Election du Vice-président délégué au Pôle Sportif : Jean Louis CERASE (19 pour)
- Election du Vice-président délégué au Pôle Formation : Arnaud PETITBOULANGER (18 pour – 1 nul)
- Election du Vice-président délégué au Pôle Événementiel : Daniel ZAZZI (19 pour)
- Election du Secrétaire Général : Cyrille NERIN (19 pour)
- Election du Secrétaire Général Adjoint : Daniel PATENOTTE (19 pour)
- Election du Trésorier Général : Michel CATOIRE (19 pour)
- Election du Trésorier Général Adjoint : Claude LAVALLE (19 pour)
- Chargés d'instructions : Jean Louis CERASE et Jean Claude ROUGER (19 pour)

Elections des Présidents de Commission : Cyrille NERIN

Le Président Jean Pierre BRUYERE propose :

- Président de la Commission Sportive : Jean Louis CERASE
- Président de la Commission Sportive Jeunes : Jean Claude ROUGER
- Présidente de la Commission Technique : Béatrice HEINRICH
- Présidente de la Commission Licences, Statistiques et Mutations : Chantal LACOGNATA
- Président de la CRAMC : Adrien CORDIER
- Présidente de la Commission Féminine : Marie Pierre VAN HUFFEL
- Présidente de la Commission Mini Basket et Basket pour les Jeunes : Amélie PELLOUX
- Président de la Commission Basket 3x3 : Morgan LONG
- Président de la Commission Evènementielle : Daniel ZAZZI
- Président de la Commission Salles et Terrains : Bernard THOMAS
- Président de la Commission des Achats : Cyrille NERIN
- Président de la Commission Statuts et Règlements : Georges PEREIRA
- Président de la Commission Juridique : Frédéric MATHIEU

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents, soit 19 pour

Nomination du Bureau Directeur

Le Président Jean Pierre BRUYERE, propose le Bureau Directeur suivant :

- Jean Pierre BRUYERE
- Bernard THOMAS
- Cyrille NERIN
- Michel CATOIRE
- Jean Louis CERASE
- Daniel ZAZZI
- Arnaud PETITBOULANGER
- Béatrice HEINRICH
- Adrien CORDIER
- Georges PEREIRA
- Jean Claude ROUGER (invité permanent)
- Marie Pierre VAN HUFFEL (invitée permanent)

Adopté à l'unanimité

Nomination du Bureau restreint

Le Président Jean Pierre BRUYERE, propose le Bureau Directeur restreint suivant :

- Jean Pierre BRUYERE
- Bernard THOMAS
- Cyrille NERIN
- Michel CATOIRE
- Jean Louis CERASE
- Daniel ZAZZI
- Arnaud PETITBOULANGER

Adopté à l'unanimité

Délégation de signature

Le Président Jean Pierre BRUYERE, propose les délégations de signature aux élus suivants :

- Jean Pierre BRUYERE
- Bernard THOMAS
- Cyrille NERIN
- Michel CATOIRE

Intervention de Jean Pierre BRUYERE :

- Une nouvelle procédure de remboursement des frais engagés par les activités de la Ligue est mise en place. (document joint au CR)
- Réception d'un courrier de démission de Jacques MARTINI, du poste de vérificateur aux comptes de la Ligue de Provence.
- La FFBB lance un appel à candidature pour l'organisation du TIL National pour 2013 et 2014. Les contraintes sont trop élevées pour nous permettre de postuler à cette demande.
- Le club des AIL Rousset a reçu le label Elite/Espoir de la part de la FFBB
- La promotion 2012-2013 du Pôle Espoir Provence se composera de 10 garçons et 10 filles, avec l'apport supplémentaire de 2 externes.
- La désignation des OTM revient au niveau des ligues régionales.
- La nouvelle version de FBI 2 sera disponible à partir du 2 juillet 2012 à 12h00.
- Au niveau de la Commission Sportive, le calendrier sportif devra être validé pour le 15 juillet 2012. Les obligations sportives devront être faites au 31 mars 2013. Les dossiers de dépôts d'Unions Sportives devront être déposés avant le 31 mars 2013.
- Les ligues devront fournir les équipes U20 qualifiées pour la phase nationale au 15 mars 2013.
- La FFBB, mettre en place un championnat U20 pour la saison 2013-2014.

Intervention de Cyrille NERIN:

Les modifications suivantes sont proposées aux membres du Comité Directeur :

- Article 41 : Licences
- Article 43 : Equipes seniors réserves
- Article 45 : Coopération Territoriale
- Article 76 : Obligations sportives en championnat qualificatif au championnat de France Masculin
- Article 77 : Obligations sportives en championnat qualificatif au championnat de France Féminin
- Article 78 : Obligations sportives en championnat non qualificatif au Championnat de France
- Article 80 : Obligations sportives concernant les Unions Sportives
- Article 81 : Cas non prévus

- Les nouveaux règlements généraux, validés à l'unanimité du Comité Directeur, sont disponibles sur le site internet de la Ligue de Provence.
- Les règlements sportifs particuliers des championnats seniors, U20, U17 et U15 sont proposés au comité Directeur. Adopté à l'unanimité par le Comité Directeur.
- Cyrille NERIN Précise que les championnats U13 seront précédés par des brassages départementaux, comme prévu lors de la réunion avec les commissions jeunes départementales du 21 janvier 2012 à Aix en Provence.

Intervention de Bernard THOMAS :

- Une précision devra être faite par la Commission des Licences, sur les délais de dépôt des dossiers de mutations.
- Le dossier de PSE du club de Briançon a été validé par le CROS.
- Le dossier de PSE du club de Volx, est en cours d'étude.
- Des dossiers de CQP ont été refusés par la FFBB. Une intervention de la Ligue sera faite auprès de la FFBB pour valider ces dossiers.
- Le nouveau dossier pour les arbitres de + 35 ans, ont été envoyé aux arbitres.
- Après la demande de la Commission Sportive, de nouvelles feuilles de matchs seront imprimées.

**Le Secrétaire Général
Monsieur Cyrille NERIN**



Intervention d'Isabelle LATIL:

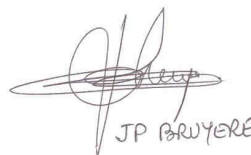
- La composition du Comité Directeur du CD 04 sera définie lundi prochain.

Intervention d'Adrien CORDIER :

- La CRAMC souhaiterait que les rencontres des U20 féminins se déroulent le samedi à 17h00 pour des raisons de disponibilités des arbitres. L'horaire des rencontres sera fixé lors de la réunion de début de saison en accord avec les clubs participant à ce championnat.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour et aucune question soulevée, la séance est levée à 11H30.

**Le Président
Monsieur Jean Pierre BRUYERE**



JP BRUYERE

Procédure de remboursement des notes de frais

